

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIV

Québec, 28 octobre 1911

No 12

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 177. — Les Quarante-Heures de la semaine, 177. — Apostolat de la Prière, 178. — Officialialité métropolitaine de Québec, 179. — Nécrologie, 179. Le Monument de Bossuet, 181. — Le cardinal Moran, 185. — Chemin de la Croix fait en particulier et isolément 188. — La statue de sainte Anne, 189. — Le culte des bienheureux, 189. — Bibliographie, 190.

— ♦ —
Calendrier

— o —

29	DIM.	vr	XXI apr. Pent. et I Nov. <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. de ce dim. Suff.
30	Lundi	†vr	De la fête.
31	Mardi	†vl	Jeune. Vigile de la Toussaint.
1	Mercr.	b	Toussaint. I cl. avec oct. (d'obligation). <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., de la Fête, suivies des Vêp. des Morts (avec ant. doublées.)
2	Jeudi	n	Commemoration des Morts. Absoute.
3	Vend.	†b	De l'octave.
4	Sam.	b	S. Charles Borromée, évêque et confesseur.

— ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
29 octobre, Collège de Lévis. — 30, Stadacona, Québec. —
1^{er} novembre, Asile Saint-Michel, Québec. — 3, Saint-Charles.

Né ologie

— o —

Monseigneur Joseph-Napoléon-Théodule Sirois, P. D., curé de Cap-Saint-Ignace, décédé en cette paroisse le 20 d'octobre courant, était membre de la congrégation de la Sainte Vierge du collège de Sainte-Anne, de la Société Saint-Joseph (Caisse ecclésiastique) et de la Société d'une messe (section diocésaine).

JULES LABERGE, ptre,
secrétaire.

Archevêché de Québec,

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour novembre 1911 : *La piété sacerdotale.*

Assez facilement les fidèles trouvent que leurs prêtres ne sont ni assez parfaits, ni assez zélés; et, d'habitude, ils sont pour leur pasteur d'une sévérité égale à leur propre apathie. Qu'il vaudrait mieux, au lieu de les critiquer, prier pour eux! Combien y a-t-il de paroissiens qui prient pour leurs prêtres? Qui songe à les aider de ses prières dans les difficultés morales et matérielles de leur ministère? Cependant, demander à Dieu de saints prêtres, c'est assurer la sanctification de nombreuses âmes. Avec la sainteté des prêtres actuellement dans le ministère, il faut aussi solliciter de Dieu de bonnes vocations. Que de grâces ne vaudrait pas à un pays l'âme qui, par ses prières, lui mériterait un nouveau curé d'Ars!

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que, dans les difficultés de leur ministère, les prêtres soient toujours plus zélés et plus saints.

Résolution apostolique : Je prierai et me sanctifierai pour la sanctification des prêtres.

Officialité métropolitaine de Québec

Le personnel de ce tribunal ecclésiastique vient d'être modifié, de manière à remplir les vides que la mort y a faits. Voici comment les diverses fonctions de l'Officialité se répartissent maintenant :

Mgr C.-A. Marois, *official*.

Mgr L.-A. Paquet, MM. les abbés L. St.-G.-Lindsay, Cl. Arsenault, Eug. Laflamme, *assesseurs*.

M. H. Têtu, *promoteur*.

M. l'abbé J. Gignac, *vice-promoteur et défenseur du lien matrimonial*.

M. l'abbé J.-J. Laberge, *chancelier*.

Nécrologie

FEU MGR SIROIS

Mgr Sirois, né à Kamouraska le 23 mars 1835, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 9 octobre 1859.

Il fut professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1859 à 1863 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1863 à 1865 ; curé de Saint-Victor de Tring, avec desserte de Saint-Ephrem de Tring, de 1865 à 1867 ; et, depuis cette dernière date, curé du Cap-Saint-Ignace, où il a établi un couvent des Sœurs de la Charité en 1894, bâti deux églises successives, en 1880 et en 1891, et d'où il a fondé Sainte-Apolline, en 1877.

Mgr Sirois avait reçu le titre de prélat de Sa Sainteté à l'occasion de la célébration de ses noces d'or sacerdotales, qui eut lieu le 22 juillet 1909.

Les funérailles du vénéré défunt ont eu lieu mardi, le 24, au Cap-Saint-Ignace, au milieu d'un concours considérable d'ecclésiastiques et de fidèles. S. G. Mgr l'Archevêque a interrompu sa retraite annuelle, qu'il avait commencée à Deschambault, pour aller présider ces funérailles.

M. l'abbé Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne, a prononcé l'oraison funèbre.

FEU M. L'ABBÉ CHAGNON

M. l'abbé F.-X. Chagnon, curé de Champlain, N.-Y., et décé-

dé le 10 octobre, a été l'une des figures les plus remarquables du clergé canadien des Etats-Unis. Il était né à Verchères en 1842, et fut ordonné prêtre à Montréal, en 1870. Il était curé de Champlain, N.-Y., depuis 1877.

Voici, pour faire connaître ce prêtre distingué, quelques extraits de l'article que lui a consacré la *Tribune*, de Woonsocket, R. I., le lendemain de sa mort :

... « C'est un patriote convaincu, un apôtre selon le cœur de Dieu qui s'en va. Ame fortement trempée, incapable de se plier aux intrigues, il vécut humblement dans sa petite paroisse de Champlain ; il y sema le bien à pleines mains et vécut assez vieux pour voir ses efforts couronnés de succès.

« Il ne cessa jamais un instant de porter haut et ferme le drapeau de ses croyances nationales, et de prêcher envers et contre tout que la conservation de la langue française et des traditions nationales étaient les meilleures sauvegardes de la foi catholique chez les Franco-Américains.

... « Ce qu'il prêchait dans nos grandes assises nationales, il le mettait en pratique chez lui, et cela au prix de quels sacrifices. Il organisa une école française dans sa paroisse, quand il n'avait qu'une humble chapelle pour église et une mauvaise maison pour presbytère. N'ayant pas les ressources nécessaires pour construire un couvent et y installer des religieuses, il engagea des laïques, il se fit lui-même maître d'école et donna ainsi toutes ses énergies et tout son cœur à ses chers enfants.

« Plus tard, il put construire une église en pierre, simple, modeste, mais bien belle ; et enfin, à force de travail et de sacrifices, il fit l'acquisition d'une bonne maison d'école et d'une résidence pour les Sœurs ; c'était le couronnement de son œuvre de prédilection.

« Malgré le travail ardu que M. l'abbé Chagnon faisait dans sa paroisse, il suivait quand même le mouvement des Franco-Américains ; il fut une des âmes dirigeantes de toutes les grandes assises nationales, où les nôtres traitaient de leurs intérêts communs. Combien de fois sa parole chaude et vibrante dirigea les congrès dans la bonne direction et fit éviter des erreurs.

« M. l'abbé Chagnon n'était pas seulement un orateur de convention, il était un homme d'œuvres ; sa paroisse est là

comme un monument glorieux à sa mémoire ; et ceux qui connaissent les ressources qu'il avait à sa disposition s'étonnent des travaux qu'il a exécutés.

« Il avait foi dans l'avenir de l'élément franco-américain s'il voulait s'appuyer sur des bases solides, la paroisse, l'école, la société et la presse. Sa bourse était toujours ouverte pour aider les journalistes catholiques ; il maniait très bien la plume, il lisait beaucoup ; c'était un homme renseigné.

« Il sentait l'absolue nécessité de l'organisation sociale catholique et de la langue française ; il sut favoriser toujours les associations catholiques. Et, quand l'abbé Roch Magnan, de regrettée mémoire, établit l'« Association canadienne-française d'Amérique », il fut un des premiers à s'y employer et à lui prêter le concours de ses talents et de ses énergies. Plus tard, quand l'A. C.-F.-A. se fusionna avec l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. l'abbé Chagnon fut un des plus ardents apôtres du mouvement, et ensuite un des plus enthousiastes appuis de l'Union, dont il fut le chapelain de 1902 à 1908.

... « Sur cette tombe qui renfermera bientôt la dépouille mortelle d'un héros, d'un martyr de la cause franco-américaine, qu'on nous permette de déposer nos humbles hommages et nos prières, mais surtout qu'on nous laisse y puiser les enseignements utiles pour les grandes luttes de l'avenir.

Le Monument de Bossuet (1)

— o —
Évêché de Meaux, le 1^{er} septembre 1911.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-jointe la Lettre par laquelle Notre Saint Père le Pape veut bien approuver et bénir le projet que nous avons formé d'inaugurer, le dimanche 29 octobre prochain, le Monument élevé, dans la cathédrale de Meaux, par notre vénéré prédécesseur, Monseigneur de Briey, à la mémoire de Bossuet.

(1) Nos lecteurs remarqueront que c'est justement demain, 29 octobre, qu'aura lieu à Meaux l'inauguration du monument élevé à Bossuet. Nous sommes heureux de publier, à cette occasion, les documents relatifs à cette fête, et si intéressants, que Mgr l'évêque de Meaux adressait dernièrement à S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Voulant donner à cette cérémonie le caractère d'une manifestation à la fois religieuse et patriotique, nous avons considéré comme un devoir d'y convier et les représentants de l'épiscopat et ceux des corps savants, notamment de l'Académie française, dont il fut une des plus belles gloires.

Nous avons donc l'honneur de vous inviter à vouloir bien prendre part à la solennité qui aura lieu dans notre cathédrale, le dimanche 29 octobre, à 3 heures, et au banquet qui la précédera, à midi.

Le panégyrique de Bossuet sera prononcé par S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Nous serions heureux de pouvoir compter sur votre présence, qui serait un hommage rendu à cette grande mémoire, restée si chère à l'Eglise et à notre pays.

Veuillez agréer, Illustrissime et Révérendissime Seigneur, l'hommage de nos sentiments fraternellement et religieusement dévoués.

† Emmanuel,
Evêque de Meaux.

Lettre adressée à Sa Sainteté le Pape Pie X
PAR MGR L'EVÊQUE DE MEAUX

Très Saint Père,

Daignez permettre que nous implorions Votre Bénédiction paternelle sur le projet que Nous avons formé d'inaugurer le magnifique monument élevé dans notre cathédrale à la mémoire de Bossuet, l'Aigle de Meaux, par le zèle pieux de notre vénéré prédécesseur avec le généreux concours des catholiques de France et des autres nations.

Nous espérons un grand bien, pour resserrer l'union des esprits et des cœurs, comme pour reconforter les âmes, de cette solennité religieuse et patriotique qui coïncidera avec le 230^e anniversaire de l'élévation de Bossuet au siège de Meaux, et le 240^e de son entrée à l'Académie française.

Le génie de Bossuet, dont l'effort constant fut de *tout restaurer dans le Christ*, est de ceux qui n'appartiennent pas moins à l'Eglise universelle qu'à leur pays.

Quel n'a pas été son amour pour l'unité de l'Eglise et pour sa divine hiérarchie !

Avec quelle science et quelle ardeur il les défendit contre les attaques et les « Variations du protestantisme » ! Quel zèle il déploya dans son nouveau diocèse, par son apostolat journalier dans les campagnes et les villes, prêchant des missions, catéchant les enfants du peuple, et, par le tableau des « grandes et terribles leçons » de la Providence, montrant aux puissants du siècle que « Dieu règne sur tous les peuples et qu'il est la force majeure à laquelle tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis.

Son exemple, plus éloquent encore que son verbe puissant, justifiait cette grande vérité qu'affirmèrent Gibbons et Joseph de Maistre : « Les évêques ont formé la France comme les abeilles font leur ruche. »

Enseignement toujours vivant et toujours actuel ! C'est pourquoi la France, Fille aînée de l'Eglise, sait et veut puiser dans le cœur même de l'Eglise-Mère de Rome, comme à sa source divine, le lait de la doctrine.

C'est l'ensemble de ces leçons qui se dégagent de la vie tout entière de Bossuet, fils soumis de la Sainte Eglise et de son Chef, pontife assidu et zélé, ouvrier infatigable de l'Evangile, au service duquel il mit son intelligence sublime et son grand cœur.

Nous avons prié l'éloquent évêque d'Orléans de venir glorifier, dans notre cathédrale, cette grande mémoire et redire à la multitude des chrétiens les enseignements qu'elle ne cesse de nous donner.

Si Votre Sainteté daigne, comme j'ose l'en prier, assurer sa Bénédiction au projet que notre piété filiale soumet humblement à Sa Paternité, rien ne manquera à cette solennité.

Pour en relever l'éclat, nous nous proposons d'y convoquer, avec le peuple chrétien, les membres de l'épiscopat dont Bossuet fut l'honneur, les corps savants et les membres de l'Académie française qui le compte comme l'une de ses plus pures gloires.

La solennité serait célébrée le dimanche 29 octobre prochain, en la fête de saint Faron, l'un des plus illustres pasteurs de l'Eglise de Meaux.

Encore une fois, l'incomparable évêque dont nous sommes fiers montrera que c'est par l'union des esprits et des âmes,

dans la science et dans la foi, que se forment toujours les meilleurs serviteurs de l'Eglise et de la France.

Daignez agréer, Très Saint Père, cette supplique en témoignage de la religieuse et filiale vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Sainteté,

Le très humble serviteur en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† Emmanuel,

Evêque de Meaux

Meaux, le 24 juin 1911.

En la fête de saint Jean-Baptiste.

Réponse du Saint-Père

Sa Sainteté le Pape Pie X a daigné faire adresser la lettre suivante par son Eminence le cardinal Merry del Val à Mgr l'évêque de Meaux, pour l'inauguration du monument de Bossuet dans la cathédrale de Meaux.

Dal Vaticano, 8 juillet 1911.

Monseigneur,

Notre Saint Père le Pape Pie X applaudit de grand cœur au noble projet que vous avez conçu d'inaugurer avec solennité le monument élevé dans l'église cathédrale de Meaux à la très illustre mémoire de Bossuet, grâce à la pieuse initiative de S. G. Monseigneur de Briey et au généreux concours des catholiques de France et des autres nations.

Sa Sainteté ne peut que se réjouir du couronnement d'une entreprise déjà louée et encouragée par le Souverain Pontife Léon XIII, dans sa Lettre du 4 décembre 1898 au cardinal Perraud.

Avec son prédécesseur d'heureuse mémoire, le Saint-Père se félicite des honneurs qui vont être rendus au grand évêque, qui mérita d'être appelé « l'Aigle de Meaux », et dont le génie chrétien fut la gloire de la France, de l'Eglise, et l'on peut dire, de l'humanité tout entière.

C'est avec raison que Votre Grandeur veut convier à la fête prochaine, avec les catholiques français, les évêques et les corps savants ; les uns et les autres seront à leur place auprès des cendres de ce pontife, pasteur zélé de son peuple, et, tout ensemble, l'honneur des lettres chrétiennes. Les uns et les

autres méditeront avec fruit les enseignements de celui qui après avoir rappelé aux puissants de la terre, avec l'incomparable éloquence de sa parole, «*les grandes et terribles leçons*» de la Providence, savait se faire petit avec les petits, pour catéchiser les humbles et les pauvres, et distribuer à tous le pain de la vérité.

Au pied de ce monument, fidèles et pasteurs apprendront à aimer davantage la divine unité de l'Eglise et sa hiérarchie. Les défenseurs du dogme se rappelleront les arguments invincibles des immortels ouvrages de ce docteur, qui dépensa ses forces et sa vie à défendre la doctrine catholique. Les incroyants eux-mêmes ne pourront pas se soustraire à une salutaire émotion, en face de ce noble génie qui a élevé la raison humaine jusqu'à sa plus haute perfection, et qui n'a pas craint de rehausser la sublimité de son intelligence, en acquiesçant de plein cœur aux enseignements et aux divins préceptes de la Foi.

D'avance, à tous ceux qui, sur votre appel et votre invitation, prendront part à cette fête : membres du clergé et de l'épiscopat, représentants des sciences et des lettres, le Souverain Pontife accorde bien volontiers, ainsi qu'à Votre Grandeur et à ses diocésains, la Bénédiction Apostolique.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, les assurances de mon parfait dévouement en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Le cardinal Moran

La mort de notre cardinal Moran, annoncée en Europe par le télégraphe, est un véritable deuil pour Sydney, pour l'Australie.

S. Em. Patrick, cardinal Moran, archevêque de Sydney, décédé le 16 août, est mort à l'âge de 81 ans. Il était originaire d'Irlande. Il fut promu à l'archevêché de Sydney en 1884 et créé cardinal en 1885. Il gouverna donc le diocèse pendant 27 ans. Ce pieux et zélé prélat, mort trop tôt pour son Eglise, malgré son grand âge, emporte avec lui l'estime et l'affection unanime du peuple australien.

Ses funérailles ont été une grande démonstration publique des sentiments de tous pour lui. Le corps fut exposé pendant deux jours dans la belle et grande cathédrale Sainte-Marie, que le cardinal Moran rêvait d'achever et à laquelle il manque encore plus de la moitié de la nef, avec les deux clochers. On évalue à 200.000 le nombre des personnes qui ont défilé, durant ces deux jours, devant le corps du vénéré archevêque.

A cette belle manifestation populaire se sont ajoutés les éloges et les regrets unanimes de la presse. Tous nos journaux, de tous les partis, ont rendu hommage à l'éminent défunt. Il n'y a eu aucune voix discordante. De ce concert général d'éloges il résulte que le cardinal Moran a été reconnu comme un grand homme d'Eglise, avec les talents d'un homme d'Etat. C'est bien l'opinion que tout le monde avait de lui.

Les pouvoirs publics se sont associés aux hommages rendus à sa mémoire. D'ordre du gouvernement de New South Wales, tous les monuments publics ont arboré le drapeau australien en berne pendant quatre jours. En même temps, il avait présenté ses condoléances officielles au vicaire général de Mgr Moran.

Les funérailles du cardinal, contrastant par leur simplicité avec l'immense concours du peuple, venu pour saluer sa dépouille mortelle, se sont déroulées hier dimanche, après-midi, dans le quartier avoisinant la cathédrale. La circulation avait été interrompue partout sur le passage du convoi funèbre. Un grand déploiement de police assurait l'ordre. L'attitude respectueuse de cette foule de plusieurs centaines de milliers de personnes était saisissante.

La veille, samedi, il y avait eu un service funèbre à la cathédrale, auquel assistaient les ministres, le lord-maire de la cité, la magistrature, les délégations officielles de toutes les administrations, les diverses sociétés et confréries catholiques, et autant de monde que pouvait en contenir la cathédrale. La messe de *Requiem* a été solennellement chantée par le clergé et les chœurs. L'affluence était telle à l'intérieur de l'église que je n'ai pu reconnaître les évêques présents.

La mort si regrettable de S. Em. le cardinal Moran a fait ressortir éloquemment la grande popularité ou, pour mieux dire, l'estime universelle dont il jouissait. Toute l'Australie,

sans distinction de partis et de cultes, a été unanime à le regretter. Protestants et catholiques se sont trouvés d'accord à son sujet.

Evêque d'un zèle tout apostolique et d'une grande activité, le cardinal Moran avait continuellement à lutter dans son ministère ; mais, avec ce caractère militant qui le mettait souvent aux prises avec les personnes et les difficultés, il savait faire admirer de tous son énergie, sa droiture, son amour de l'Eglise, la haute idée qu'il avait de la religion catholique, sa charité pour tous, son dévouement aux intérêts de l'Australie.

Son extérieur répondait à ses qualités morales. De haute taille, avec sa figure intelligente et son air noble, il était tout à fait grand prélat. Sa personne elle-même exerçait du prestige. Pour la Nouvelle-Galles du Sud, dont Sydney est la capitale, il représentait une institution : c'était une partie du pays. Le *Bulletin*, journal satirique de Sydney, qui n'épargne pas même le Roi, ne s'est jamais, à ma connaissance, permis une plaisanterie déplacée sur le cardinal, tant celui-ci inspirait un respect universel.

Le grand développement qu'a pris le catholicisme en Australie depuis vingt-cinq ans est dû, pour beaucoup, à l'action et à l'influence du cardinal Moran. L'archidiocèse de Sydney compte aujourd'hui, sur l'ensemble de la population, un tiers de catholiques. On estime que Mgr Moran a reçu pendant la durée de son pontificat une quarantaine de millions qu'il a employés en constructions d'églises. Le clergé s'est accru avec la population catholique ; il compte aujourd'hui plus de 200 membres, tant prêtres séculiers que prêtres réguliers, et un bon nombre d'instituts et d'établissements religieux.

Mgr Kelly, archevêque titulaire d'Acrida, coadjuteur de feu S. Em. le cardinal Moran, a pris l'administration du diocèse.

L'Australie espère que le Saint-Siège, en souvenir du grand rôle de son premier cardinal, en raison aussi des progrès considérables du catholicisme chez elle, et de la liberté et de la faveur dont il y jouit, lui fera l'honneur de lui donner un nouveau cardinal.

J. B.

Sydney, (Australie), Août 1911.

Chemin de la Croix fait en particulier et isolément.

— o —

On doit visiter l'une après l'autre chaque station, par conséquent aller réellement de l'une à l'autre sans interruption notable, étrangère à la piété. On peut cependant, après avoir parcouru quelques stations, entendre la sainte messe, se confesser et communier, sans être obligé de recommencer le chemin de la croix. (Decr. auth. n° 223, ad 4.)

La seconde condition *nécessaire* pour gagner les indulgences est de méditer, ne fût-ce que brièvement, la Passion de Notre-Seigneur, chacun selon sa capacité. Il n'est pas prescrit, quoique cela réponde mieux à la nature de l'exercice et que cela rende la méditation plus facile, de faire une considération spéciale sur chacune des quatorze stations. On peut se contenter de méditer sur ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert par amour pour nous dans l'un ou l'autre des tourments qui lui ont été infligés. Il suffit pour les personnes simples, peu exercées à méditer, qu'elles sachent que les croix, qui sont l'essentiel des stations, représentent les Saints-Lieux, théâtres des souffrances du divin Sauveur(1), et qu'elles contemplent dans un sentiment de reconnaissance, d'amour et de repentir de leurs péchés, les tableaux qui mettent sous leurs yeux ce que le Fils de Dieu fait homme a souffert en ces divers lieux dans son corps ou dans son âme.

Il est très louable de faire aussi des prières vocales et de réciter, à chaque station, par exemple, un *Pater*, un *Ave* et un acte de contrition ; mais cela n'est pas nécessaire pour faire vraiment le pieux exercice du chemin de la croix et gagner les indulgences qui y sont attachées.

L'œuvre uniquement prescrite, c'est la méditation de la Passion, si brève qu'elle soit, à chaque station.

(*Semaine religieuse de Cambrai.*)

(1) Ce qui constitue un chemin de croix, ce sont les croix de bois qui surmontent les tableaux et qui tiennent la place des lieux sanctifiés par les diverses phases de la Passion. Les tableaux ne sont pas nécessaires. L'usage les a introduits surtout afin de faciliter aux fidèles la méditation qui est l'essentiel de l'exercice appelé « Chemin de Croix ».

La Statue de sainte Anne

— o —

Nous avons parlé ici du projet, que l'on travaille à exécuter chez nos compatriotes des États-Unis, de l'offrande d'une Statue en or de sainte Anne à la Basilique de Sainte-Anne de Beauré. Le 2 septembre dernier, nous avons reproduit, de l'*Union*, de Woonsocket, R. I., une « mise en garde » contre ce projet.

En son numéro du mois de septembre, l'*Union* — tout en étant d'avis que le projet « est pour le moins inopportun » — a publié les lignes suivantes :

« Nous avons mis nos lecteurs en garde, le mois dernier, contre les demandes de souscription de l'Association de la Statue en or de sainte Anne. Nos remarques ont pu paraître peu charitables aux membres de cette association qui est, à ce qu'il paraît, légitimement incorporée dans l'État de New-York. Ce n'est donc pas une société anonyme, ainsi qu'on nous l'avait fait comprendre; et nous tenons à le signaler à nos lecteurs. Mais même si l'Association mène régulièrement sa propagande, ce dont nous ne pouvons douter » . . .

Nous ne pouvons, à aucun titre, intervenir dans la discussion de cette affaire. Nous n'avons fait, et ne faisons encore, que trouver belle et touchante cette idée de la Statue en or de la Bonne sainte Anne.

Le culte des Bienheureux

— o —

Quelques précisions touchant le culte qui peut être rendu à la bienheureuse Jeanne d'Arc :

1° A moins de permission spéciale, on ne peut ni bénir ni exposer la statue ou l'image d'un bienheureux ;

2° A supposer qu'on ait reçu cette permission, ces sortes d'images devront être placées au mur ou sur un socle, mais jamais sur l'autel à moins qu'on ne soit autorisé aussi à dire la messe du bienheureux ;

3° Les images des bienheureux ou leurs reliques ne peuvent être portées en procession, comme on le fait pour les images ou les reliques des saints.

4° Ces statues, images ou tableaux ne pourront jamais recevoir le nimbe ou diadème que les sculpteurs et les peintres

ont l'habitude de placer au-dessus de la tête des saints.

Telles sont les règles qui établissent une différence entre le culte officiel des saints et celui des bienheureux. Mais ces règles sont susceptibles de dérogation et de dispense.

Jeanne d'Arc, martyre de patriotisme, sera honorée liturgiquement comme vierge, avec ornements blancs.

(*Voix de N.-D. de Chartres.*)

Bibliographie

— CONFÉRENCES À LA JEUNESSE DES ÉCOLES, par l'abbé Ch. VANDEPITTE. 3 volumes in-12 de VIII-234, 212 et 246 pages. Prix : 2 francs le volume. Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6^e; et chez Garneau, libraire, à Québec.

M. Vandepitte est bien connu : et ses ouvrages sont dans toutes les mains. Il vient de publier trois séries de *Conférences à la jeunesse des écoles : Grandes vérités du salut. Devoirs envers Dieu et envers le prochain. Devoirs envers nous-mêmes*. C'est le fruit d'une expérience de vingt-cinq années de dévouement à la jeunesse. L'auteur connaît ses qualités et ses défauts, ses aspirations et ses besoins ; il sait comment lui parler, il sait mieux encore ce qu'il faut lui dire ; aussi ces conférences seront-elles goûtées et appréciées des jeunes et de tous ceux qui aiment les jeunes et se dévouent à eux. Enseignements et conseils toujours pratiques présentés sous une forme agréable, simple, variée ; exemples et traits bien choisis ; réflexions et maximes justes et frappantes ; tout se trouve dans ces trois volumes, où l'auteur a moins cherché à se faire valoir qu'à faire comme toujours œuvre utile de véritable éducateur, de maître de religion et de vertu. Nous ne pouvons que souhaiter à ce nouvel ouvrage le succès de ceux qui l'ont précédé pour le bien de la jeunesse de nos écoles et de nos patronages à laquelle il s'adresse tout spécialement.

(*Bulletin des Œuvres diocésaines de Chartres.*)

— LES FEMMES DU MONDE, par Joseph TISSIER, vicaire général de Chartres. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6^e; et chez Garneau, libraire, à Québec.

Voici douze charmantes conférences qu'on lit avec un vif intérêt parce qu'elles sont le fruit de fines observations et d'analyses profondes, et parce que l'auteur est habile écrivain autant que conférencier délicat :

Celles qui souffrent ; Celles qui gaspillent ; Celles qui regrettent ; Celles qui reçoivent ; Celles qui font parler d'elles ; Celles qui s'ennuient ; Celles qui doutent ; Celles qui luttent ; Celles qui pensent ; Celles qui se dévouent ; Celles qui règnent ; Celles qui vieillissent.

Cette étude des principaux états d'âme par lesquels les femmes du monde peuvent passer plut à un nombreux auditoire ; un grand nombre de lectrices voudront encore profiter, nous n'en doutons pas, des leçons et des sages conseils qui la complètent.

— CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTERNITÉ, du R. P. DREXELIUS, S. J., traduites par Mgr BELET, avec approbation de Sa Grandeur Mgr Caraffa, nonce apostolique. 1 vol. in-12. Prix : 2 francs.

Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6^e ; et chez Garneau, libraire, à Québec.

On peut sans exagération considérer Drexelius comme un des auteurs ascétiques les plus remarquables, et il est bien éloigné de jouir de toute la réputation qu'il mérite.

Nous ne saurions trop exhorter toutes sortes de personnes à la lecture des ouvrages du P. Drexelius. Tous ses écrits sont d'une lecture attachante et instructive. Il est rempli d'onction ; il sait alléguer à propos l'Écriture, les Pères et même les auteurs profanes, et triompher des volontés les plus rebelles par la considération des années éternelles. Drexelius abonde tellement en réflexions profondes, en pensées touchantes, qu'il semble impossible qu'un croyant, après avoir lu ses ouvrages sur l'éternité, reste un moment dans le désordre, dans l'état d'inimitié avec Dieu. Cette lecture, utile à tout le monde, est particulièrement avantageuse à ceux dont la mission est d'instruire les autres, et les prédicateurs peuvent considérer ces écrits comme un trésor de vérités morales. (*Encyclopédie catholique.*)

Tout, dans ces livres, écrivait le nonce Pierre-Aloyse Caraffa, fait mon bonheur et mes délices. Je ne me rappelle pas avoir lu en ma vie quelque chose de plus achevé et de plus parfait. Toujours pleins d'une rare abondance d'érudition et de doctrine, d'exemples admirablement choisis, se distinguant par un style élégant, une grande précision unie à une clarté parfaite, ces ouvrages font sur l'esprit du lecteur une impression profonde, et produisent en lui une émotion qui finit toujours par triompher de son âme.

DU MÊME AUTEUR :

Le Ciel, Cité des Bienheureux. In-12. Prix, 3 francs.

L'Enfer, ou les Supplices des Réprouvés. In-12. 3 francs.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.
Téléphone—Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles
métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange. Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc. Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

Fabrication et Vente de **CIERGES**

fabriqués suivant les règlements diocésains

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.